
FAITS SAILLANTS DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMC – Compte rendu des réunions de juin et d'octobre 2022

Le Conseil d'administration de l'AMC (« le Conseil ») s'est réuni à la fin du mois de juin 2022 et à la mi-octobre 2022 pour connaître l'état d'avancement des initiatives stratégiques prioritaires, approuver un nouveau modèle de mobilisation de la profession, préparer l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2022 et aborder d'autres dossiers du Conseil. Ses membres ont aussi pris part à deux séances de développement professionnel. À la réunion d'octobre, les membres du Conseil d'administration d'AMC Impact inc. ont également participé aux discussions du Conseil sur la formation et la stratégie afin que les deux conseils d'administration soient sur la même longueur d'onde. Voici les faits saillants des réunions :

Formation des membres du Conseil

- Le Conseil a participé à deux séances de développement professionnel à l'occasion de la réunion d'octobre. Les thèmes : l'optimisation de la productivité et les changements systémiques.

Stratégie Retombées 2040

- L'équipe de direction de l'AMC a fait le point sur les sept initiatives stratégiques prioritaires :
 - *Planification intégrée des ressources humaines de la santé (PIRHS)* : Nous profitons actuellement de l'intérêt accru d'actrices et acteurs clés du monde politique et de l'ouverture qui en résulte sur le plan politique pour faire des recommandations et des présentations, en particulier en ce qui a trait à la planification à long terme. De nombreux partenariats ont été créés dans cette optique, notamment avec le Forum médical canadien, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, SoinsSantéCAN et le Forum sur la santé de McMaster.
 - *Permis d'exercice pancanadien* : L'AMC a contribué à discréditer l'idée selon laquelle le permis d'exercice pancanadien ne pourrait être créé que par le biais d'une modification constitutionnelle, obtenu du soutien pour la mise en place d'un registre national des médecins, commandé une étude préliminaire sur les changements législatifs à l'appui d'un permis d'exercice régional pour l'Atlantique, embauché un médecin-conseil pour interroger tous les organismes de réglementation médicale à propos du registre national des médecins et participé au groupe de travail du Conseil médical du Canada sur un modèle de financement et de gouvernance viable pour un registre national des médecins. Les membres et parties prenantes de l'AMC ont largement soutenu cette initiative et y ont participé activement.
 - *Cadre pour les travailleurs de la santé en matière de sécurité physique, psychologique et culturelle* : L'adoption d'une nouvelle loi fédérale visant à protéger les médecins et les autres travailleurs et travailleuses de la santé contre l'intimidation et le harcèlement (projet de loi C-3) a suscité un intérêt international, et le projet de loi a été présenté lors de conférences (p. ex., CISM 2022). Le personnel a également lancé la phase d'apprentissage pour cette initiative, laquelle comprendra une analyse nationale et une évaluation de l'état actuel des cadres, des normes, des définitions et des processus connexes concernant la sécurité physique, psychologique et culturelle ainsi qu'un répertoire des principales parties prenantes et d'éventuels partenaires dans ce dossier. Il serait également possible d'appliquer le projet de loi C-3 à une nouvelle loi sur les méfaits en ligne.

- *Systèmes de santé carboneutres* : En plus de sa nouvelle politique sur les systèmes de santé écologiquement durables, approuvée en octobre 2022, l'AMC a contribué à la première stratégie nationale d'adaptation du Canada et s'est imposée comme partie prenante clé pour ce qui est du développement de systèmes de santé durables, à l'épreuve des changements climatiques et à faibles émissions de carbone. L'équipe des placements de l'AMC continue d'atteindre ses objectifs en vue du désinvestissement complet dans les combustibles fossiles producteurs de GES dans son portefeuille de placements d'ici 2050.
 - *Allègement du fardeau administratif pour le bien-être des médecins* : Le Forum sur la santé de McMaster mène actuellement une analyse rapide des données probantes afin de mieux comprendre les répercussions et les facteurs liés à la charge administrative des médecins. La crise des RHS a permis de mettre en lumière l'incidence potentielle du fardeau administratif sur l'épuisement professionnel chez les médecins, et les gouvernements cherchent des solutions pour contribuer à réduire ce fardeau qui pèse à la fois sur les médecins et la patientèle.
 - *Possibilité de vieillir dans la dignité au sein de la communauté* : Les intervenants et intervenantes des services de santé et des services sociaux souhaitent vivement collaborer avec l'AMC pour améliorer les systèmes de soutien offerts aux personnes âgées. L'AMC a également été invitée à coparrainer un événement parallèle du Groupe de travail sur le vieillissement de l'ONU sur les droits des personnes âgées en avril 2023.
- Le *Cercle d'orientation stratégique*, chargé d'établir pour le compte de l'AMC, dans le cadre de la stratégie *Retombées 2040*, un objectif sur la santé des Autochtones visant l'amélioration de la santé et du bien-être des peuples autochtones partout au Canada, s'est réuni pour une première séance en septembre 2022 et a présenté un premier rapport au Conseil lors de la réunion d'octobre. Deux thèmes principaux ont émergé de cette première séance, soit l'importance de valoriser le savoir autochtone et de lutter contre le racisme systémique enraciné dans les systèmes de santé. Parallèlement au travail du Cercle d'orientation stratégique, l'AMC établit des relations de confiance avec les médecins, organisations, gardiens et gardiennes du savoir et leaders autochtones dans son parcours vers la réconciliation, alors qu'elle travaille à la création d'une plaque et d'un énoncé de reconnaissance du territoire pour ses bureaux et son site Web, poursuit la promotion du film *Devoir de mémoire* et se lance dans une analyse des interactions de l'AMC et du milieu canadien de la médecine en général avec les peuples autochtones de partout au pays au fil de l'histoire.
 - Le rapport final du Groupe consultatif sur la mobilisation de la profession a été soumis au Conseil, et le modèle de mobilisation fondé sur cinq principaux objectifs a été officiellement approuvé en juin 2022. Ce modèle est flexible, proactif, plus réactif et conçu de manière à encourager la cocréation de solutions avec les membres; il vise à maximiser la pertinence et la commodité pour les médecins, afin qu'ils puissent interagir et collaborer de manière fructueuse avec l'AMC.

Réunion d'affaires

- Le D^r Alika Lafontaine, président de l'AMC, a été très occupé au cours de ses premiers mois à la barre de l'association; il poursuit les travaux amorcés par la D^{re} Katharine Smart au cours de son mandat à titre de présidente, notamment pour ce qui est de l'espace médiatique. Le D^r Lafontaine témoigne devant des parties prenantes clés, rencontre les responsables des orientations politiques et interagit régulièrement avec les médecins dans divers contextes.

- Le Conseil, de concert avec les membres du Conseil d'administration d'AMC Impact inc. et de l'équipe de direction de l'entreprise, a engagé des discussions stratégiques approfondies sur les répercussions de l'évolution constante de l'environnement externe (perturbations continues dues à la COVID-19, crise actuelle des soins de santé, volatilité des marchés financiers, etc.) et sur les possibilités qui en découlent. Le Conseil a discuté de la nécessité de diriger les ressources (humaines et financières) vers les initiatives qui contribuent à la réalisation de la stratégie *Retombées 2040* et entraînent des changements systémiques, tout en demeurant à l'écoute des besoins émergents de la profession médicale. Le Conseil a également discuté de la nécessité de surveiller les actifs de l'AMC de façon responsable dans la progression de ses objectifs stratégiques sans but lucratif.
- En juin 2022, le Conseil a reconduit le mandat des D^{rs} Allison Kennedy, Larry Pan et Brian Cummings et nommé la D^{re} Courtney Howard au Comité de la vérification et des finances de l'AMC. Il a également reconduit les mandats du D^r Henry Annan au Comité des prix et distinctions de l'AMC, de M^{me} Janet Ecker au Comité d'éthique de l'AMC ainsi que du D^r Larry Pan et de M^{me} Janet Ecker au Comité des ressources humaines et de la rémunération de l'AMC, et nommé la D^{re} Adrienne Mayes au Comité d'éthique de l'AMC et le D^r Nigel Walton au Comité de la gouvernance de l'AMC.
- En juin 2022, le Conseil a approuvé l'adoption de la Déclaration sur la gouvernance des renseignements sur la santé : un cadre de gouvernance des renseignements personnels sur la santé en partenariat avec les patients et de la politique A Brain-Based Definition of Death and Criteria for its Determination After Arrest of Circulation or Neurologic Function in Canada: A Clinical Practice Guideline.
- En octobre 2022, le Conseil a approuvé une nouvelle politique sur les systèmes de santé écologiquement durables.

Mission : Donner le pouvoir aux patients et les soigner

Vision : Une profession dynamique et une population en santé

Principes directeurs : Équité, diversité, mobilisation, responsabilisation, transparence et retombées